

**Cher(ère) Collègue,**

(Merci de ne pas tenir compte de ce message si vous avez procédé à la mise à jour de vos droits)

Comme chaque année, nous revenons vers vous afin de procéder à l'actualisation de vos données. Cette mise à jour imposée, qui régit le fonctionnement des Activités Sociales, peut vous paraître contraignante mais elle vous permet notamment de bénéficier des activités proposées par la CCAS et votre CMCAS avec un taux de participation correspondant à votre situation familiale.

Il vous appartient donc de mettre à jour vos informations personnelles directement en ligne depuis votre Espace Activ' sur le site internet : [www.ccas.fr](http://www.ccas.fr)

Afin de vous aider dans votre démarche, vous trouverez plus de détails dans le tutoriel photo (lien procédure CMCAS disponible dans l'article sur le site Internet de votre cmcas : [aude-pyrenees-orientales.cmcas.com](http://aude-pyrenees-orientales.cmcas.com)).

#### **Informations et documents nécessaires :**

- ✚ Votre avis d'imposition pour calculer le coefficient social (centre de vacances, colos, aides, participation aux activités proposées par votre CMCAS, etc.)
- ✚ Votre haut de fiche de paye afin de mettre à jour la tarification lors de votre passage dans un restaurant CCAS
- ✚ Le certificat de scolarité de vos enfants à partir de 16 ans pour confirmer leur situation
- ✚ Votre adresse de messagerie pour vous permettre de rester informé

#### **Démarche en ligne :**

Nous vous invitons à vous connecter sur le site [ccas.fr](http://ccas.fr) via votre Espace Personnel pour indiquer vos changements familiaux de tous ordres et renseigner vos revenus 2016. Ces modifications seront validées au regard des documents joints.

Les Techniciens Accueil Conseil de votre CMCAS restent à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Tél : 04 68 58 92 03 (de 8h30 et de 13h30 à 17h00)

E-mail : [cmcas.apo@asmeg.org](mailto:cmcas.apo@asmeg.org)

**Si vous ne pouvez pas faire les démarches par internet**, vous avez la possibilité de vous rapprocher de votre CMCAS pour la mise à jour de vos droits, munis de vos justificatifs (impôts et certificats de scolarité pour vos enfants dès l'âge de 16 ans).

Vous remerciant par avance pour votre participation et votre attachement aux Activités Sociales, recevez, Cher(ère) Collègue, nos sincères salutations.



**Cédric SARDA Président de la CMCAS**